

Rapport d'activité 2021 de l'AMAP Le panier Vanvéen

Rapport du bureau	2
Rapport d'activités des producteurs	5
Les légumes de la SFA (Les légumes)	5
Les fruits d'automne et Les fruits d'été	7
Bilan définitif de la campagne 2021	7
1 - Gel d'avril	7
2 - Fruits rouges	8
3 - Pommes & poires	9
4 - Point sur les dispositifs d'aide	10
5 - Calamités agricoles	11
6 - Notre situation financière	11
7 - Conclusion	11
Perspectives	12
Les champignons	13
La viande des fermes CIROU et JEAUNEAU	14
Les poulets de la ferme de Beauce	15
Les fromages de chèvre, faisselles et riz au lait	17
Les œufs	19
Grippe aviaire :	19
Nouvelle réglementation bio:	19
Rillettes :	20
Renouvellement des contrats oeufs :	20
Augmentation du prix de l'aliment :	21
Le miel	23
Le pain	25
Les bières	27
Le café	29
Les fleurs	30
Les huiles d'olives	31
Solidarités	32
Festival cinéma-écologie	33
Le reseau des Amap	34
Composition du bureau et contact	35

Rapport du bureau

L'année 2021 a été encore une année difficile en raison de la crise provoquée par l'épidémie de COVID. Jusqu'en octobre la distribution s'est faite sur rendez-vous pour éviter la présence de trop de monde en même temps. Durant toute cette période, une personne du bureau a toujours été présente pour assurer la surveillance en réponse aux directives de la Mairie.

En 2021, notre AMAP a enregistré 201 familles adhérentes (même nombre qu'en 2020). 176 familles sont engagées dans 90 contrats de légumes. En plus 25 intermittents avaient adhéré en décembre 2021 (29 en 2020, le chiffre est un peu en baisse). Les intermittents adhèrent principalement à notre association pour pouvoir prendre des produits annexes. Certains adhèrent en signe de soutien. Cette adhésion leur permet aussi de prendre des paniers de légumes certains mardis quand les adhérents permanents sont absents.

En 2021, 11 familles ont pris un panier de légumes toutes les semaines (le chiffre est en baisse chaque année). Pour les autres paniers 51 étaient des paniers partagés entre 2 familles qui s'entendent et il y avait 56 paniers quinzaine.

Le Bureau s'est réuni deux fois en visio pendant l'année 2021, le 2 février et le 21 septembre. Les comptes rendus de ces réunions ont été transmis à tous les amapiens. De plus, le Bureau a échangé 905 mails au cours de l'année.

Nous avons reçu la visite d'une délégation de membres des GASAP. Les GASAP, en Belgique, sont l'équivalent des AMAP françaises. Cette délégation est venue échanger avec nous (tous les amapiens) sur nos pratiques et notre organisation.





Plusieurs dimanches matin nous avons été conviés à la Ferme de l'Envol et les amapiens ont répondu favorablement après, cependant, une petite mise au point en juillet.

Le Panier Vanvéen a tenu un stand au Forum des Associations de Vanves le 12 septembre. Des amapiens se sont relayés pour expliquer notre association.

Les réinscriptions pour 2022 ont eu lieu 4 mardis soir de novembre-décembre aux horaires des distributions. C'est un gros travail qui nécessite beaucoup de volontaires.

Suite au non-renouvellement des contrats de légumes par 42 familles nous avons dû ratisser très large pour trouver des nouveaux adhérents, la liste d'attente n'étant pas suffisamment fournie. A ce jour il reste encore un panier quinzaine non attribué. C'est la première année où cela se produit mais toutes les amaps franciliennes se sont trouvées face à ce problème. Le Réseau Amap-Ile-de France a entamé un travail sur le sujet car cela met en péril le principe amap et laisse sur le carreau des producteurs.



Des amapiens ont participé à deux chantiers participatifs:

- éco-construction de la première maison de la Ferme de l'Envol au début de l'été : Deux artisans professionnels d'Alter-Bâtir ont formé et accompagné une équipe de bénévoles sur plusieurs semaines afin de construire une maison à partir de paille et de terre.



- Chantier agroforestier courant décembre : plusieurs équipes de bénévoles de notre AMAP et des 2 autres AMAP de la SFA ont planté des arbres sur le site de la ferme de l'Envol. Ces arbres permettront de protéger les cultures du vent et participeront à la préservation, la restauration et la biodiversité.



Rapport d'activités des producteurs

Les légumes de la SFA ([Les légumes](#))

Toutes familles de l'AMAP bénéficient d'un contrat légume avec une périodicité prédéfinie. Après avoir étoffé l'équipe en 2020 pour être 6 membres, l'équipe a dû apprivoiser le nouveau terrain de culture tout en relevant les autres défis de la nouvelle ferme :

- faire sortir de terre une ferme en polyculture élevage à partir d'une plaine dépourvue de forage, de bâtiments, d'arbres..
- vendre des légumes bio de qualité à un prix juste en généralisant le système de solidarité et de préfinancement des Amaps à des entreprises commerciales et des cantines du territoire
- constituer un collectif d'agriculteurs de métiers, d'âge, d'expériences différentes sur un modèle de gouvernance horizontal où chacun peut être décisionnaire et polyvalent sur la ferme.

Outre ces défis, l'équipe a développé la ferme pour répondre à plusieurs besoins : infrastructures insuffisantes, capacité d'arrosage limitée, arrivée du matériel parfois tardive, sécheresse et canicule, cultures détruites par lièvres et sangliers, mauvaises surprises sur la qualité du sol, adaptation permanente à la situation chaotique liée au COVID etc.





Les fruits d'automne et Les fruits d'été

[Les fruits d'automne](#) et [Les fruits d'été](#)



Bilan définitif de la campagne 2021

1 - Gel d'avril

La campagne 2021 restera marquée par le gel des 6 et 7 avril avec des températures qui ont atteint respectivement -5°C et -4°C . Il s'agit d'une gelée « noire », c'est-à-dire provoquée par le déplacement d'une grande masse d'air froid.

Lors des gels de 2017 et 2019 (gelées blanches) nous avons eu des demi-récoltes de pommes et de poires. Cette année les pertes ont été beaucoup plus importantes : 90% pour les pommes et 80% pour les poires.



2 - Fruits rouges

La spécificité du contrat fruits rouges 2020 est que la totalité de nos récoltes a été écoulee en AMAP et à la ferme. Privilégiant les distributions en AMAP nous avons à plusieurs reprises manqué de fruits à notre point de vente. En 2020 ce sont en effet 12946 paniers qui ont été distribués, soit 1787 panier de plus qu'en 2019.

Par ailleurs 3 AMAP qui nous avaient accompagnés dans le cadre d'un premier contrat pommes poires à la suite du gel de 2019 n'ont pas pu accéder, faute de fruits, à ce contrat fruits rouges 2020.

Pour avoir assez de fruits rouges à notre point de vente et également permettre l'accès au contrat fruits rouges 2021 aux 3 AMAP évoquées ci-dessus, nous avons planté plus de fraisiers récoltés en juin, au détriment de fraisiers récoltés en juillet et de fraisiers des bois, et modifié le contrat fruits rouges.

La modification du contrat fruits rouges avait pour objectif de partager la récolte entre notre point de vente et les paniers en AMAP. Jusqu'en 2020 les contrats de fruits rouges étaient basés sur des paniers de 5 barquettes. Nous avons introduit de la souplesse en nous donnant la possibilité de mettre entre 4 et 5 barquettes en moyenne par distribution pour les 6 premières distributions et ce que l'on pouvait pour les 7ème et 8ème distributions. La part de récolte n'est plus le panier de 5 barquettes, elle devient la barquette.

L'augmentation de la surface de fraisiers a bien-sûr, et c'était l'objectif poursuivi, entraîné une augmentation des récoltes. Par ailleurs, le nombre de paniers distribués pour les 2ème et 3ème distributions est passé de l'ordre de 1800 en 2020 à 1700 en 2021.

Trop de fraises et moins de paniers, ça nous a contraint de mettre 7 barquettes dans vos paniers lors des 2ème et 3ème distributions sinon nous allions perdre ces fruits.

Tenant compte de la catastrophe annoncée pour les pommes et poires nous avons augmenté le prix de la barquette de 0.50€ qui est passé à 3,50€.

Pour le même motif nous avons proposé, chaque amapien.ne restant libre de son choix, que chaque barquette distribuée soit payée.

Le contrat prévoyait en effet qu'entre 4 et 5 barquettes en moyenne par distribution soient distribuées durant les 6 premières distributions. Pour ces 6 premières distributions, chaque souscripteur aurait dû payer au plus $6 \times 5 = 30$ barquettes.

Nous remercions toutes les familles pour leur contribution apportée dès de ce contrat fruits rouges.

Pour les campagnes à venir nous pensons nécessaire de conserver la souplesse introduite dans ce contrat 2021 :

- Pour les 6 premières distributions le panier est composé en moyenne d'un minimum de 4 barquettes et d'un maximum de 5 barquettes,
- Pour les 7ème et 8ème distribution le panier peut être composé de 0 barquettes minimum et 5 barquettes maximum.
- Nous pensons que c'est la seule façon :
- De permettre l'accès au contrat fruits rouges à toutes les AMAP avec lesquelles un partenariat pommes-poire est en place,
- D'avoir l'assurance de ne pas manquer de fruits rouges à la boutique.

Lors de la campagne 2022 nous allons revoir à la baisse cette surface de fraisiers, en augmentant sensiblement la surface des fraises des bois et celle des fraisiers récoltés en

juillet. Ainsi nous ne devrions plus être en situation de surcharger les paniers comme cela a été le cas cette année.

La contrepartie de cette souplesse est l'établissement de 2 chèques pour chaque signataire du contrat :

- Le premier à la signature du contrat payant 4 barquettes pour les 6 premières distributions soient 24 barquettes,
- Le second à l'issue de la dernière distribution payant le solde des barquettes distribuées.

Nous restons ouverts à toutes propositions permettant d'introduire d'autres formes de souplesse dans ce contrat fruits rouges.



3 - Pommes & poires

À la suite du gel, nous avons finalement récolté et écoulé :

- 5,5 tonnes de pommes,
- 12 tonnes de poires.

Lors de la campagne 2020-2021 de pommes-poire vous aviez été un peu plus de 2000 familles à souscrire un contrat pommes-poire, quelle que soit la taille du panier. Nous n'avons pas pris en compte les familles ayant souscrit un contrat poires.

Cela nous a conduit à mettre en place un contrat pour un panier finalement constitué de :

- 2,5 kg de pommes,
- 4 kg de poires.

Pour donner plus de consistance au panier nous y avons ajouté des produits transformés :

- 2 bouteilles de jus de pommes (issus de la récolte 2020, beaucoup de très petits calibres),
- 1 pot de confiture de fraises (issus de la récolte 2021, beaucoup de fraises).

Le prix de ce panier, baptisé panier solidaire, a été fixé à 50€ (17,80€ de plus que sa valeur habituelle).

Tenant compte de la quantité de poires (contrainte de conservation), ce panier solidaire a été distribué en deux fois. La variété Williams ne pouvant pas être conservée dans de bonnes conditions jusqu'au mois de novembre, elle ne pouvait pas être présente dans les paniers. Mais ce panier solidaire n'était pas suffisant pour nous permettre de passer le cap. On nous a suggéré de monter une cagnotte solidaire qui serait ouverte aux familles en AMAP, y compris à celles qui n'auraient pas souscrit au panier solidaire, et bien-sûr aux clients de notre boutique et à toutes personnes trouvant un sens à ce projet.

Finalement :

- 1944 paniers solidaires ont été souscrits,
- Le montant de la cagnotte Bluebees est de 25 650€ (23 803€ pour nous),
- Le montant des dons hors cagnotte Bluebees est de 15 669€.

Le montant total des dons s'élève donc à 41 319€.

Vous avez participé à un magnifique élan de solidarité qui a été bien au-delà de nos espérances! Nous remercions chaleureusement chacune et chacun d'entre vous.



4 - Point sur les dispositifs d'aide

Aide du département des Yvelines

Cette aide est finalement de 7 000€, montant maximum auquel nous avons droit. Dans un premier temps nous avons reçu 8 232€ mais nous avons dû rembourser 1 232€. En effet cette

aide rentre dans le cadre des aides « de minimis ». Cumulé sur 3 exercices fiscaux cette aide ne peut dépasser 20 000€ et nous avons déjà perçu une aide 13 000€ en 2019 (gel d'avril).

5 - Calamités agricoles

Le 31 janvier 2022 nous avons été informés du montant de l'indemnité qui est de 72 253,96€. Courant septembre la D.D.T. avait estimé l'indemnité à 65 000€. Elle est finalement supérieure de plus de 7 000€.

Nous allons percevoir 40% courant février et le solde sera versé après analyse des documents comptables par la D.D.T. des Yvelines, vraisemblablement courant mai.

Aide exceptionnelle de l'Etat

Pour rappel l'Etat a débloqué une aide de 135 millions d'euros au niveau national mais le dispositif initialement prévu par l'Etat n'a pas pu aboutir puisqu'il a été rejeté au niveau européen. L'Etat travaille à l'élaboration d'un nouveau dispositif.

Comment les agricultrices et les agriculteurs dont toutes les productions ont été atteintes par le gel vont-ils accueillir ce report ?!

6 - Notre situation financière

En prenant en compte l'ensemble de ces chiffres (hors aide de l'Etat) la simulation de trésorerie au 31 mai 2022 met en évidence un découvert bancaire de 15 000€. Cette simulation prend en compte l'autofinancement de l'irrigation de notre grand verger de pommiers (22 348€ TTC). Notre situation financière est donc satisfaisante.

7 - Conclusion

Malgré la belle campagne de fruits rouges, les pertes en pommes et poires annonçaient une situation très compliquée à partir du printemps 2022. C'était sans compter avec un formidable élan de solidarité.

La démarche AMAP prévoit qu'une solution équitable soit collectivement (entre amapiens et paysan) mise en place lors de tel incident climatique. Le panier solidaire a été la réponse validée par toutes et tous.

Nous remercions le réseau des AMAP d'Ile-de-France qui a été, au moment de la recherche d'une solution, d'un précieux soutien dans la construction de la solution. Merci Lucie, merci Maud pour votre discernement et votre soutien moral au moment où ça n'allait pas fort !

Le panier solidaire à 50€ était l'idée. Encore fallait-il que les familles y souscrivent ! L'objectif de 2000 paniers a été presque atteint, les amapiennes et les amapiens ont donc massivement répondu présent. Merci à toutes et tous !

La solidarité s'est également manifestée par de nombreux dons d'AMAP en tant qu'association. Enfin de nombreuses clientes et de nombreux clients de notre boutique ont été sensibles à notre situation et ont manifesté une solidarité traduisant ainsi un lien de proximité tissé depuis des années.

Perspectives



Le mot de Dominique:

“Je suis dans ma 62ème année et je devrais pouvoir percevoir ma retraite pleine à compter du 1er juillet 2026. Cette perspective nous conduit à envisager la transmission de la ferme. En effet, Jean Marc envisage d’arrêter d’exercer la conduite de la ferme en même temps que moi. Courant janvier nous avons pris contact avec Terre de liens et le GAB Ile-de-France. Dans la mesure où nous n’avons pas le projet de vendre les terres et les bâtiments (nos parents en perçoivent un revenu), c’est le GAB IdF qui va assurer le suivi de notre dossier. Des annonces vont être diffusées dans différents médias. Si vous connaissez des personnes motivées intéressées par ce projet de reprise vous pouvez leur communiquer les coordonnées de la personne du GAB IdF qui suit notre dossier :

- Tanneguy PICHON,
- 06 88 63 34 74,
- t.pichon@bioiledefrance.fr “

Les champignons

[Les champignons](#) pour 8888€



Angel continue à accumuler les déboires dans son exploitation, sauf avec nos amap, puisque le total des contrats pour 2022 est pratiquement identique à 2021, malgré la forte baisse des contrats des Radis : 12 190,50 € en 2022 (9807 pour le Panier, 2 383,50 pour les Radis) contre 12 232 en 2021 (8 888 pour le Panier, 3 344 pour les Radis).

Après avoir connu des difficultés dues à la vétusté de cette champignonnière quand il l'a achetée, d'autres sont apparues pour la pousse, dues, entre autres, au substrat, qui font que, comme ses collègues, il a été contraint de s'approvisionner aux Pays Bas. Ce qui pose d'autres problèmes.

En outre, le voisinage d'un promoteur plus qu'envahissant et peu respectueux des règles est difficile. Heureusement, il a le soutien de la municipalité, qui tente de circonscrire les ambitions de « l'envahisseur ».



La viande des fermes CIROU et JEAUNEAU

[La viande des fermes CIROU et JEAUNEAU](#) 111 contrats / pour 18961€

Les deux fermes sont en BIO depuis plus de 20 ans, fournissent une vingtaine d'amas et vendent également depuis 2020 ans dans un magasin coopératif géré par les producteurs bio locaux à Nogent le Rotrou, le Chardon.

Les deux fermes nous livrent 3 fois par an. Les deux familles mutualisent leurs livraisons.

En 2021, l'élevage d'agneau a été assez compliqué car le troupeau a subi une attaque avec tentative de vol et les femelles ont perdus des agneaux.

Pour 2021, les livraisons ont eu lieu en février, mai et septembre

- FERME CIROU : VIANDE D'AGNEAU ET DE PORC, PATES, FARINE, JUS DE POMME

31 contrats « farines, pâtes et jus » souscrits pour un total annuel de 1923€

23 contrats « porc et ou agneau » souscrits pour un total annuel de 5670€



- FERME JEAUNEAU VIANDE DE BŒUF ET DE VEAU, FARINE DE SARASIN, JUS DE POMME-POIRE

19 contrats « farines, jus, viande des Grisons » souscrits pour un total annuel de 1068€

28 contrats « veau et/ou bœuf » souscrits pour un montant total de 10300€



Les poulets de la ferme de Beauce

[Les poulets de la ferme de Beauce](#) / 42 contrats pour 14217€



En 2021, il y a eu 42 contrats (34 en 2020) - dont 5 en alternance et 6 avec des amapiens des Radis - pour un montant total de 14 217 €. Notre commande annuelle a donc augmenté d'environ 30%..

Nous avons toujours les 2 commandes ponctuelles qui elles restent assez stables : En Juin, 19 commandes pour un montant de 860€ et en décembre 22 commandes pour un montant de 1324 €.

Ci-dessous, le bilan de Cindy BEGHIN et Nathan COCHIN:

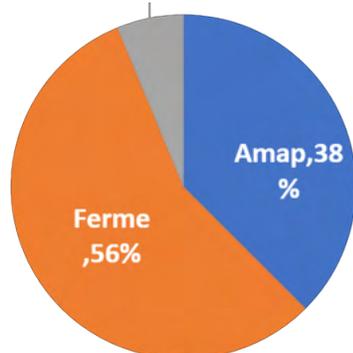
“Nous entamons notre dernière année d’installation Jeune Agriculteur ; Et oui déjà 5 ans d’installation !!

Beaucoup de choses ont changé !

PARTIE ELEVAGE :

Quand nous nous sommes installés nous étions deux, nous produisions 400 poulets par mois. Nous avons augmenté au fur et à mesure le nombre de poulets pour arriver à 800 poulets par mois aujourd’hui grâce à l’évolution de nos Amaps et l’augmentation de nos clients à la ferme. Toujours avec la même façon de les élever (avec plus d’expérience pour éviter les erreurs de débutant !!) et 100% des céréales bio proviennent dorénavant de la ferme du père de Nathan qui est certifié bio sur les parcelles autour de notre exploitation.

Ventes de poulets / produits transformés



PARTIE ECONOMIQUE :

A partir de Janvier, Christopher le frère de Cindy sera embauché sur la ferme pour nous soutenir sur la partie tuerie et élevage.

Il est encore compliqué de trouver du Tourteau de soja bio français abordable et aussi compliqué de transformer le soja produit dans les champs. C'est pour cela que nous dépendons encore du cours du marché pour le soja. Il y a 3 ans nous achetions 900€ la tonne de tourteau de soja bio. Aujourd'hui nous l'achetons 1400€ la tonne. Une hausse de + de 50% ...

Ce qui impacte fortement notre coût de revient, jusqu'à présent nous avons réussi à ne pas impacter ces fluctuations sur le prix final de nos produits.

De plus, le prix des poussins, des poulettes, des emballages, du gasoil a également augmenté. C'est pour cela qu'il y a une augmentation des prix de nos produits en 2022.

Nous vous remercions de nous soutenir depuis notre installation, en espérant que nos produits vous plaisent toujours autant !"

Les fromages de chèvre, faisselles et riz au lait

[Les fromages de chèvre, faisselles et riz au lait](#) / X contrats pour 6 270,66 €

En 2021, hors l'impossibilité pour les chevriers de finaliser la production de tommes en raison du taux d'humidité, trop faible, de la salle de fabrication, il n'y a pas eu de problème particulier. Ils ont donc fait des travaux et Christine, la chevrière, a décidé de suivre une formation pour mieux réussir la fabrication des tommes.

En effet, les chèvres ont continué tardivement, en 2021, à produire du lait en raison des températures clémentes. Il était important de ne pas gâcher ce surplus, ce qui aurait provoqué un manque-à-gagner pour eux et un régal en moins pour nous.

Ils essaient de se consacrer essentiellement aux amap, en abandonnant les marchés, qui leur reviennent trop cher. Comme ils respectent la saisonnalité, et donc leurs animaux, il y a une rupture pendant plusieurs mois dans la production de fromages, or les marchés exigent d'être payés à l'année.



En 2021, nous avons proposé aux Paniers de l'échange (amap du lundi) de distribuer les produits de la chèvrerie d'Haussez, ce qu'ils ont fait après une séance de dégustation.

En 2021 donc, 9 460,66 € ont été versés aux producteurs, dont 6 270,66 € pour le Panier et 3 190 € pour les Radis.

Pour 2022, il y a une baisse notable des contrats : 7552,30 €, dont 5 924,80 € pour le Panier et 1 627,50 € pour les Radis.

Pour 2022, voici ce que Christine nous a écrit :



« Cette année, les mises bas ont commencé en avance ; c'est une année à jumeaux et triplés, ce qui nous fait un peu trop de chevreaux mais c'est la nature qui décide. Les primipares ne sont pas du tout motivées pour s'occuper de leurs petits, ce qui nous compliquent un peu notre charge de travail. Qu'est ce que j'aimerais avoir quatre mains en ce moment ! Sinon, nous trouvons la météo un peu trop douce, les parasites vont nous poser problème au printemps : on va essayer d'anticiper en amont. Sinon, nous allons bien, vivement le soleil. »

Les œufs

[Les œufs](#)

Les poules vont bien. Elles profiteront cette année de l'ombrage des pommiers que nous avons plantés l'an passé et qui ont bien poussé.



Ci-dessous un bilan de l'année et des perspectives de la part de Stéphane:

Grippe aviaire :

Depuis 4 ans, la France est touchée par la grippe aviaire. Ce sont surtout les grandes régions d'élevage avicole qui sont impactées (pays basque, Bretagne, Vendée) mais les contraintes sanitaires reposent sur l'ensemble des élevages, petits ou grands avec des conséquences non négligeables.

Le risque élevé de grippe aviaire a débuté le 4 Novembre 2021 et n'a depuis toujours pas été baissé.

Pour ma part, j'ai dû réduire la taille du parcours des poules mais ces petites malines arrivent malgré tout, souvent, à passer entre les mailles du filet.

Le parcours extérieur est quoi qu'il en soit toujours séparé en deux avec une partie au repos pendant 6 mois ce qui permet de détruire les pathogènes dans le sol.

Les poules passent en alternance tous les 6 mois d'un parcours à l'autre.

Nouvelle réglementation bio:

Pour rappel, j'achète des poulettes qui ont 18 semaines. Elles commencent à pondre environ un mois plus tard.

A partir de 2022 les élevages de poulettes bio (poules de moins de 18 semaines) ont l'obligation de leur donner accès à un parcours extérieur ce qui jusqu'alors n'était pas le cas. C'est une bonne chose pour le bien être animal mais cela crée un problème d'approvisionnement pour

les futures poulettes bio en 2022. En effet, nombre d'élevages n'ont pas la possibilité d'avoir un terrain à disposition à côté de leur bâtiment d'élevage. C'est pourquoi c'est très difficile d'obtenir des poulettes bio en ce moment.

J'essaye d'avoir de nouvelles poulettes pour fin juillet 2022. Je n'ai toujours pas la confirmation de mon fournisseur. L'idée serait de pouvoir ainsi vous proposer les poules au pot en septembre. Nous réussirons ainsi à garder les poules 23 mois ce qui représentera une belle performance.

La contrepartie de réussir à garder des poules pratiquement 2 ans, c'est que les œufs sont souvent plus gros mais aussi que la coquille est plus fragile, moins homogène et présentent quelques défauts esthétiques. Je pense que vous aurez remarqué cela.



Rillettes :

L'an passé j'ai pu tester la possibilité de faire des rillettes de poules pondeuses via une coopérative bio à Rambouillet.

Les rillettes ont été appréciées par les amapiens et si vous le souhaitez nous pourrions également mettre cela en place au renouvellement de vos poules en septembre.

Les rillettes se présentent en barquette aluminium de 250 g environ. La DLC est de 15 jours et il est tout à fait envisageable de les congeler.

Renouvellement des contrats oeufs :

Le renouvellement des contrats amap en janvier a été compliqué. En effet, nous avons pu observer un recul très net du nombre d'amapiens en ile de France. Cela a été constaté sur l'ensemble des amaps.

Probablement dû aux temps incertains que nous traversons en ce moment et de la crainte de s'engager sur un temps long.

De mon côté, les poules sont toujours là, pour vous, et pondent sans jamais s'interrompre. Je me suis donc retrouvé avec beaucoup d'œufs en stock en début d'année.

J'ai donc proposé de faire quelques distributions avec 8 oeufs au lieu de 5 pour me laisser du temps pour trouver d'autres débouchés et je vous mets plus d'oeufs que prévu dans vos paniers. C'est pourquoi, votre Amap vous a sollicités afin de savoir si vous aviez besoin d'œufs en plus. Je vous remercie infiniment de votre chaleureuse aide et de vos encouragements.

Je n'aurais pas voulu faire ce métier si les Amaps n'avaient pas existées et je mesure la force de notre modèle grâce à vous.

La baisse de l'ordre de 20% de la consommation alimentaire constatée ces derniers mois (en bio ou pas, en circuit court ou long) a des impacts importants. Boutiques spécialisées en difficulté (Biocoop, réseau de boutiques de vrac, Ruche qui dit oui...), producteurs fournissant des boutiques spécialisées qui ne trouvent plus de débouchés (fournisseurs de légumes ou d'œufs par exemple), producteurs sur les marchés qui reviennent avec leurs produits (mes voisins). C'est toute une longue chaîne qui est fragilisée.

La force de nos partenariats en amap est votre engagement sur le long terme et votre réactivité. Nous poussons notre production chez vous et vous, vous êtes toujours présents pour suivre le rythme de la nature (même quand vous êtes en vacances ;-)).

J'ai fait de la logistique pendant une partie de ma précédente carrière et je sais qu'il n'y a pas de modèle plus vertueux que l'Amap à tous points de vue:

- environnemental (pas de gaspillage chez le producteur; tout ce qui sort des champs va dans vos parts de récolte ou de ponte), pas de sacs plastiques ou d'emballages à gogo,
- un engagement mutuel sur la durée qui permet de planifier une production et de sécuriser des revenus,
- sécurisation de l'activité du producteur qui n'est pas à la merci d'un revirement de décision du premier maillon de la chaîne d'approvisionnement (grande distribution): avantage du circuit court versus le circuit long.
- du lien humain et chaleureux; ce qui serait presque le plus important à mon sens.

Bref, merci pour votre engagement qui est bien plus important que peut-être vous ne l'imaginez.

Augmentation du prix de l'aliment :

Je voulais également vous parler de l'augmentation du prix de l'aliment.

Avant même que la guerre en Ukraine ne démarre, l'aliment avait déjà bien augmenté. Nous avons eu 4 augmentations en une année.

Début 2021	Octobre 2021	Décembre 2021	Février 2022
598€/T	613€/T	660€/T	680€/T

J'avais décidé d'augmenter le prix de la part de 5 centimes en 2022 car pour tenter de compenser une augmentation de l'aliment.

D'après mes calculs on aurait dû passer la part à 3,18€ pour réellement compenser l'augmentation de l'aliment.

Il faudra ensuite également voir quelle sera l'augmentation suivante due aux conséquences de la guerre. Je suis désolé de vous parler de tout ça mais c'est bien la réalité qui nous tombe dessus.

Je voulais également étudier avec vous la possibilité de passer sur un aliment qui serait intégralement produit en France, y compris pour le Soja. Le coût de l'aliment est plus cher que celui que j'achète actuellement mais cela serait intéressant d'y réfléchir. Je vais étudier la question plus en avant et je reviendrai vers vous pour vous en faire part.



Le miel

[Le miel](#) / 46 contrats pour 3947,50€

Deux livraisons ont eu lieu en 2021 : en juin 220 pots et 15 bouteilles de vinaigre pour 2002,50€ et en novembre 209 pots, 8 vinaigre et 14 propolis pour 1945€.

Bilan 2021 par Rémi Gamet :



« Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas » Pour rappel : En 2020 un hiver doux un printemps favorable puis rapidement un été très chaud avec un manque d'eau. 2021 fut à l'opposé, des gelées printanières faisant de gros dégâts dans de nombreuses régions sur la végétation, limitant les floraisons en court et à venir avec un fort impact sur les miellées, la plus

visible fut pour l'acacia, cette année pas de récoltes d'acacia. Puis le temps est devenu pluvieux avec peu de luminosité voir froid, de nouveau les abeilles n'ont pas profité des fleurs délavées par les pluies successives, il a fallu nourrir les essaims, résultat, de petites récoltes des miels de forêt (châtaignier, tilleul) La note positive est arrivée en fin d'été avec un climat plus clément et un sol bien arrosé les abeilles ont pu profiter des floraisons tardives comme la ronce, le sarrasin, le chardon et diverses fleurs sauvages. Concernant la partie élevage, de nouveau le temps a compliqué le bon déroulement. Début avril j'ai par division constituer 50 essaims, le mauvais temps a fait des siennes, la fécondation des reines s'est trouvée sur une période pluvieuse, le résultat : 30 % d'essaims non viables.



Fin juin afin de renforcer le nombre de colonies j'ai acheté 60 reines à un éleveur bio pour refaire des essaims et reconstituer le cheptel mis à mal ces dernières années suite à des pertes importantes, espérant un redémarrage en 2022 avec environ 200 colonies si l'hiver se passe bien. Point positif dans les ruchers, peu de frelons asiatiques en fin de saison, un grand nombre de ruches ont de bonnes provisions, selon les emplacements des ruchers. A noter, dans mon secteur de nouveaux agriculteurs sont passés en bio ce qui sera bénéfique pour l'environnement

et la biodiversité. Que dire de cette saison, on préférerait l'oublier, mais elle marquera les annales, je n'ai pas souvenir d'un tel phénomène climatique. Certains disaient il n'y a plus de saison Malheureusement, aujourd'hui on le constate cela risque d'arriver de plus en plus souvent suite aux changements climatiques annoncés. Le bilan 2021 n'est pas formidable vous l'aurez bien compris, je serais en mesure malgré tout de proposer en quantité limitée :

Miels de Printemps - Tilleul - forêt avec châtaignier - Fleurs d'été avec ronce - Fleurs d'été avec sarrasin - Propolis et Vinaigre et un petite quantité d'acacia qui me reste de la saison précédente.

Le pain

[Le pain](#) / 43 contrats pour 9597€

En agriculture biologique depuis 2001, nous produisons du blé d'excellence qualité boulangère trié, stocké, et ventilé dans les meilleures conditions. Nous réalisons ensuite le mélange de 2 variétés afin d'obtenir une farine idéale pour un pain unique, que nous vous invitons à découvrir.



Notre boulanger a ouvert une boutique à Saint-Lazarre.



En 2021, le bilan est le suivant:

Type de pain	Semaine Paire (18 contrats)	Semaine Impaire (25 contrats)
Nature	11	9
Petit épeautre	3	3
3 Farines	4	8
Tournant	15	20
Brioche	2	3

En 2022, le nombre actuel de contrats est

Type de pain	Semaine Paire (18 contrats)	Semaine Impaire (25 contrats)
Nature	12	9
3 Farines	5	9
Tournant	17	25

Vous pouvez consulter <http://lepaniervanveen.fr/index.php/les-produits/#produit-pain>

Les bières

[Les bières](#) contrats: 2592,45 €



Voici ce que nous écrit Marie, la brasseuse :

L'année 2021 est terminée, et malgré un contexte un peu compliqué, ce fut une belle année pour la brasserie :

L'arrivée de Clément nous a permis d'augmenter la production et de poursuivre l'activité pendant le congé maternité de Marie.



Nous avons organisé nos premières soirées concert à la brasserie, et ouvert une partie "bar" tous les vendredis de l'été.

Projets et changements pour 2022 :

Clément compte bien rester à la brasserie ! Nous allons poursuivre l'augmentation des volumes, et vous proposer de nouvelles bières éphémères pour toujours plus de découverte.

Nous poursuivons notre objectif de nous approvisionner en matières premières locales et bio. Clément a lancé une houblonnière test dans l'idée d'approvisionner la Baz et

d'autres brasseries locales en houblons bio dans les années à venir. Pour suivre l'évolution de son projet :

<https://ne-np.facebook.com/Le-Houblon-Percheron-101507415363049/>.

Nous travaillons avec du malt normand, et étudions toujours la possibilité de faire malter de l'orge du Perche.

Comme beaucoup de secteurs, nous n'échappons pas à la hausse du coût des matières premières et de l'énergie en 2022, qui nous amène à augmenter nos tarifs de 4 %. Retrouvez nos tarifs 2022 en pièce jointe.

Nous prévoyons plusieurs animations et concerts à la brasserie, auxquels vous serez les bienvenus.e.s. !

On vous dit un grand MERCI pour le soutien que nous apporte votre AMAP. Grâce à vous, on évolue sereinement !

On vous souhaite une très belle année 2022 !

A bientôt,

Marie et Clément »

Pour 2022, légère baisse par rapport à 2021 : 2592,45 € contre 2639,10 €.

Suite à la demande d'amapiens, nous projetons de refaire une commande exceptionnelle en mai, et nous pourrons vous proposer alors leurs bières éphémères.

PS : Clément est le frère de Marie.

Le café

[Le café](#) / 37 contrats pour 5716 €



Le nombre de contrats est similaire à 2021 (5376 € en 2022, dont 348 € pour les Radis; 5716 € en 2021, dont 432 € pour les Radis). L'association a maintenu le prix du café, sans tenir compte des variations des marchés. Des économies ont été réalisées dans la gestion du transport.

La dernière réunion des producteurs, en janvier 2022, a porté sur le suivi de leur certification bio, sujet primordial pour eux (et pour nous !). Ils ont aussi parlé des producteurs qui veulent entrer dans l'association, et d'un projet de demande de subvention à l'Etat pour améliorer leurs équipements.

Il faut signaler que leurs conditions de travail et de vie ont été très impactées par la pandémie.

Après l'AMAP de Malakoff, nous avons continué à élargir le partenariat, avec les Paniers de l'échange ; un lieu associatif, un circuit court et la future épicerie-coopérative, à Malakoff.



Les fleurs

[Les fleurs](#) / 122 bouquets pour 1870€



Bilan 2021 et perspective 2022 :

Proposés pour la 3e année consécutive, les contrats fleurs ont démarré fort avec 19 contrats pour la première année en 2020, puis de nouveau 19 contrats en 2021.

En 2021, ce sont 8 livraisons de bouquets frais (65 bouquets Émotion et 57 bouquets Économie soit 122 bouquets pour 1870€) et 2 livraisons de fleurs séchées (11 pour Noël et 5 pour la Saint-Valentin soit 393€60) qui ont été honorées par "fleurs de cocagne" qui change de nom cette année pour devenir "le chemin des fleurs"

Malheureusement, on ne recense aujourd'hui qu'une dizaine de contrats souscrits pour 2022.

Pourtant le Chemin des Fleurs (anciennement « Fleurs de Cocagne ») c'est toujours l'assurance d'avoir de belles fleurs et qui durent. Au-delà, de l'aspect environnemental (éviter les fleurs bourrées de pesticide qui arrivent par avion du Kenya en transitant par la Hollande) souscrire un contrat avec le Chemin des fleurs c'est aussi une action d'entraide citoyenne et responsable encourageant la réinsertion de public très éloigné de l'emploi (principalement des femmes 70%). C'est pourquoi nous organiserons pour la première livraison (avril ou mai selon la météo) une commande exceptionnelle et ponctuelle vous permettant de tester ce produit pour éventuellement souscrire un contrat en cours d'année si vous êtes convaincu.

Les huiles d'olives

[Les huiles d'olives](#) / 42 contrats pour 6069€



Stoica - Assemblage Stoica

(fruité mûr)

Légères notes herbacées et amertume très discrète. Une huile polyvalente pour la cuisson et l'accompagnement des salades, soupes et poissons.

Une nouvelle collaboration a été montée en 2021 pour proposer de l'huile d'olive à notre AMAP. 42 contrats ont été signés en mai 2021 pour trois distributions en 2021 et une distribution en 2022, soit un total de 6 069 €.

Les contrats sont signés avec l'association Oliveraies solidaires, qui représente un collectif de producteurs et sommeliers en huile d'olive bios italiens, français et espagnols, tous militants de la protection de l'environnement et dont le travail allie savoir-faire de pointe et tradition.

Nous avons reçu cette année des huiles de 5 producteurs, 3 italiens (Ombrie et Pouilles), 1 espagnol (Andalousie) et 1 français (Cévennes).

La représentante d'Oliveraies solidaires était présente lors de la première distribution en juin. Un échange a été organisé en visio-conférence par Oliveraies solidaires avec Eric Martin, la Magnanerie, producteur dans les Cévennes, le samedi 29 janvier 2022, aucun échange n'ayant pu être réalisé en 2021. Quatre producteurs sur cinq ne parlant pas français, cela rend plus compliqué l'échange direct.

Oliveraies solidaires travaillait pour la première année avec des AMAPs. Le Panier Vanvéen représente plus de 50% de son chiffre pour les AMAPs. Les producteurs sont satisfaits de ce nouveau canal de distribution qui permet de diversifier leur clientèle, et comme expérimenté début 2022, d'avoir un soutien lors d'aléas (cf contrat exceptionnel pour un surplus de l'huile 4Contrade récolte 2020) .

L'expérience étant concluante, un nouveau contrat pour 2022 sera bientôt proposé.

Solidarités

Une de nos premières actions a été d'aider le champignoniste : il est dispensé d'apporter ses champignons à la distribution, il gagne une demi-journée de travail. Nous nous relayons pour y aller, le charmant père d'une amapienne qui habite à côté, la référente champignons des Radis, de Malakoff, nous deux ou une amapienne. Les Paniers de l'échange ont repris le principe.

Nous avons permis aux associations Scarabée et la Marmite anti-gaspille de récupérer les paniers orphelins en fin de distribution.

Pour terminer nous avons soutenu la maison Gaillard qui a dû faire face au gel d'avril : Après avoir perdu 90% de leur production de pommes et 80% pour les poires à cause du gel, les Gaillard ont demandé à l'ensemble des AMAPs avec lesquelles ils travaillent de les soutenir en souscrivant à un panier solidaire à 45 euros. 102 paniers ont été souscrits et notre AMAP a effectué un don complémentaire de 2600 euros.

Festival cinéma-écologie

Le festival Cinéma Ecologie s'est déroulé du 6 au 11 avril 2021.

Compte tenu de la situation sanitaire, les 4 séances n'eurent lieu qu'en visio avec Imago TV et de l'aide précieuse de son représentant, Nicolas, ainsi que de Pierre Vinant, Marc Inguenaud et Jean-Michel Couzon.

Le thème choisi était : « Quelle économie pour un monde écologique ? »

- Mardi 6 avril
« *Le capitalisme peut-il faire face aux défis environnementaux ?* » (2020) de Gilles Mitteau.
L'entreprise capitaliste, qui a pour raison sociale d'augmenter ses profits à court terme, ne cherche pas à limiter ses impacts environnementaux et n'anticipe pas les catastrophes à venir. Peut-on trouver d'autres finalités pour les entreprises ?
Suivi d'un débat avec Claire Tutenuit, déléguée générale d'Entreprises pour l'Environnement, et Antonin Pottier, économiste, maître de conférences à l'EHESS, animé par Sandra Moatti, rédactrice en chef de l'Économie politique - Alternatives Économiques,
- Mercredi 7 avril
« *Nature : le nouvel eldorado de la finance* » (2015) de Denis Delestrac et Sandrine Feydel
Pour verdir leur image, les multinationales créent un marché de la biodiversité. Et les États se montrent impuissants face aux lobbies et aux marchés financiers. Alors comment allons-nous réagir nous qui sommes à la fois consommateurs et citoyens ?
Suivi d'un débat avec Christophe Bonneuil (Directeur de recherche au CNRS), animé par François Papy.
- Vendredi 9 avril
« *Océans, la voix des invisibles* (2016) » de Mathilde Jounot.
Sous prétexte de protection des espèces marines, des multinationales, avec la caution de certaines ONG, s'approprient les territoires maritimes pour les « exploiter », au détriment de la pêche artisanale.
Suivi d'un débat avec la réalisatrice, animé par Jean-Michel Couzon.
- Dimanche 11 avril
« *Tout s'accélère* » (2015) de Gilles Vernet.
Un ancien trader, devenu instituteur, s'interroge avec ses élèves sur l'accélération vertigineuse de notre monde et sa recherche frénétique d'une croissance infinie. Ne serait-il pas temps de ralentir et d'envisager un autre monde ?
Suivi d'un débat avec le réalisateur, animé par Arnaud Debuisne

Le reseau des Amap

Nous suivons les activités et les informations du réseau Amap-IDF et relayons les plus importantes aux amapiens. Pour en savoir plus, tout amapien peut suivre sur le site du réseau, qui propose une newsletter :

https://www.amap-idf.org/la_lettre_d_information_116.php

En 2021, le réseau a continué de nous accompagner dans le contexte Covid-19 (organisation des distributions, AG en visio conférence). Nous avons également participé au groupe de travail qu'il a organisé sur les difficultés de renouvellement des adhésions dans un contexte de recul du bio après le développement de 2020.

L'AG du réseau a eu lieu le 12 mars : documents sur le site

https://www.amap-idf.org/les_documents_de_l_ag_2022_230.php

De nouvelles Amap continuent de se créer : elles sont passées de 358 à 375 entre 2020 et 2021, en relation avec des fermes qui sont passées de 364 à 420.

Une motion a été présentée pour mieux spécifier les liens que doit avoir l'artisanat alimentaire avec l'agriculture paysanne pour être compatible avec la charte des Amap.

Un travail est en cours sur l'accessibilité alimentaire dans les Amap.



Composition du bureau et contact

(bureau.paniervanveen@framalistes.org)

Organisation des distributions : Marie-Hélène Bassibey (mhbas@free.fr),
Michaël Maillot (michael.maillot@gmail.com)
Régis Jean-Marius (regis.jeanmarius@gmail.com)

Trésorière :
Marie-Hélène Bassibey (mhbas@free.fr)

Référents légumes :
Groupe Tomates (referents.tomate.vanves@framalistes.org)
Carine Cazalaa (carine.cazalaa@gmail.com)
Catherine Rieu (catherine.rieu@hotmail.fr)

Groupe Persil (referents.persil.vanves@framalistes.org)
Michaël Maillot (michael.maillot@gmail.com)
Isabelle Hyvernats (isabellehyvernats@yahoo.fr)

Groupe Potimarron (referents.potimarron.vanves@framalistes.org)
?
Amélie Mauroux (amelie.mauroux@gmail.com)

Référente champignons :
Myriam Merametdjian et José Nuévo (pepon2@free.fr)

Référentes fruits :
Cécile Braun (c-braun@arte-france.fr)
Isabelle Hyvernats (isabellehyvernats@yahoo.fr)

Référentes volaille :
Valérie Deflandre (vdeflandre@gmail.com)
Sylvie Morales (sylvie.morales@canal-plus.com)

Référentes pâtes, farines, jus, viande bovine, porcine et ovine :
Lucie Moulis (luciemoulis.lepaniervanveen@free.fr)

Référente miel :
Lucie Moulis (luciemoulis.lepaniervanveen@free.fr)

Référente pain :
Roula Ferreira (roula431@gmail.com)
Jasmine Taverdet (jasmine.taverdet@wanadoo.fr)

Référent bière :
Myriam Méramedjian et José Nuevo (pepon2@free.fr)

Référent café :
Myriam Méramedjian et José Nuevo (pepon2@free.fr)

Référents fromages de chèvre :

Myriam Merametdjian (pepon2@free.fr)

Référentes œufs :

Caroline Blayac (caroline.blayac@free.fr)

Anne Depardieu (depardieu.anne@gmail.com)

Référent fleurs :

Benoît Langard (benoit.langard@gmail.com)

Référents huile d'olive :

Antoine Missoud (antwan900@wanadoo.fr)

Caroline Blayac (caroline.blayac@free.fr)

Isabelle Laval (isabelle.laval@pm.me)

Référentes cresson :

Mélanie Guerin (melanie.guer1@gmail.com)

Florence Pillas (florence.pillas@gmail.com)

Référente liste d'attente :

Florence Pillas (florence.pillas@gmail.com) ou (ListeAttente.AMAPVanves@gmail.com)

Référent dimanches à la ferme :

Antoine Missoud (antwan900@wanadoo.fr)

Référents Ferme de l'envol :

François Canivet (francois@canivet.eu)

Paolo Casagrande (paolo.casagrande5@gmail.com)

Rémi Brossollet (remi.brossollet@gmail.com)

Marie-Hélène Bassibey (mhbas@free.fr)

Michaël Maillot (michael.maillot@gmail.com)

Régis Jean-Marius (regis.jeanmarius@gmail.com)

Référent communications AMAP I-d-F et MIRAMAP :

Paolo Casagrande (paolo.casagrande5@gmail.com)

Référent inter-AMAP :

Alexis Soubie (alexis.soubie@hotmail.fr)

Référent blog :

Régis Jean-Marius (regis.jeanmarius@gmail.com)

Référente contrôle aux comptes :

Sandrine Tufféry (sandrine_tuffery@yahoo.fr)

Référente Festival Cinéma :

Elisabeth Bouvet (elisabethbouvet@free.fr) :

Lisa Morrison (lisaannmorrison22@gmail.com)

Référente forum des associations :

Cécile Braun (c-braun@arteFrance.fr)

Ainsi que :

Valérie Caudwell (valerie.caudwell@free.fr), Sylvie Molinari(molinari.sylvie@orange.fr):
Jean-Michel Couzon (jmcouzon@free.fr), François Papy papy.francois@numericable.fr),
Anne-Marie Rigollet (amarig92@orange.fr),